

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 15 (1927)
Heft: 2

Artikel: Un inventaire des archives des comtes de Gruyère
Autor: Aebischer, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817315>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UN INVENTAIRE DES ARCHIVES DES COMTES DE GRUYÈRE

NOTICE ET EXTRAITS

par PAUL AEBISCHER.

Ayant pu dernièrement consulter les archives des comtes de Challant¹ à Châtillon (Vallée d'Aoste), grâce à l'extrême courtoisie de leur possesseur, M. le Comte Hector Passerin d'Entrèves, j'ai eu la chance de mettre la main sur un manuscrit qui intéresse tout particulièrement l'histoire fribourgeoise. Il s'agit d'un volume broché et recouvert en parchemin, très bien conservé — sauf que le dos en a été légèrement rongé, et que deux des lanières de cuir servant à fermer le volume ont été coupées ou arrachées —, de 30 cm. de haut sur 19 cm. de large. Il porte comme titre, sur la couverture, l'indication *Gruyère. Inventaire* écrite d'une main du XVIII^me siècle: probablement celle de l'auteur de *l'Historia di Challant e Madruzzo*²

¹ Notons en passant que ces archives contiennent bon nombre de documents relatifs au pays de Fribourg, les comtes de Challant, on le sait, ayant possédé diverses seigneuries principalement dans la région du Gibloux. Ces documents se trouvent dans les cartons: n° 65, qui contient un acte de 1426 et un de 1451, plus sept autres du XVI^me siècle; n° 213 (Feudi diversi, cioè... Bossonens, Rossens, Villar Rabor (1253-1390) Mazzo I); n° 214 (Feudi diversi, cioè... Attalens, Villargerod, Villar Raboz, Avry, Gibloux, Fellens, Gruyeres) — il y a aussi des documents relatifs à Corserey, Surpierre, Villarimboud — (1393-1466) Mazzo 2); n° 215 (Feudi diversi, cioè... Villargirod, Gruyeres, Chatellard, Villarcel (1469-1579) Mazzo 3).

² Ce manuscrit se trouve aux archives de Châtillon.

manuscrite, soit de Bernardo Vescovi, qui paraît avoir lui-même classé les archives de la maison dont il écrivait les fastes.

Le volume se compose de 178 feuillets de papier, la foliotation, au crayon, ayant été faite par moi-même. Les neuf derniers sont blancs, de même que les folios 2 et 3. Quant au premier, il ne porte qu'une indication sur le recto : « *Inventaire des reconnaissances de Gruyère* », d'une main inconnue du XVII^{me} siècle. Mais ce titre est inexact puisque, nous le verrons, il y a bien autre chose que des reconnaissances dans le volume en question. Le texte proprement dit comprend par conséquent, défalcation faite des feuillets blancs et de celui qui contient le titre intérieur, 166 feuillets. L'écriture est du milieu du XVI^{me} siècle, et le compilateur de l'inventaire doit être sans doute un notaire de Gruyères. L'acte le plus récent qui est analysé dans le volume est du 4 décembre 1534, et tout porte à croire que le manuscrit est de peu postérieur à cette date : des actes importants, tel que celui par lequel le comte Jean II reconnaît tenir de LL. EE. de Berne le château et la ville d'Aubonne, ainsi que d'autres possessions dans le pays de Vaud, en date du 17 mai 1537¹, n'y figurent pas.

Notre inventaire, qui ne donne naturellement qu'un résumé de l'acte — en mentionnant néanmoins les détails les plus importants — comporte deux analyses d'actes par page, presque toujours. Bien que fait avec beaucoup de soin, il n'est pas exempt d'erreurs : j'aurai l'occasion de signaler en note certaines divergences entre les dates qu'il donne et celles indiquées par Hisely et Gremaud, d'après les originaux ; de même, y a-t-il parfois, mais très rarement, des erreurs en ce qui concerne les noms propres.

Cet inventaire était-il un inventaire complet des archives des comtes de Gruyère, telles qu'elles étaient conser-

¹ HISELY et GREMAUD, *Monuments de l'histoire du comté de Gruyère*, MDSR t. XXII, p. 257.

vées vers 1535¹ ? Il est naturellement difficile d'élucider le problème. En tout cas, notre manuscrit ne mentionne pas d'actes antérieurs à la fin du XIII^{me} siècle — le document le plus ancien est le testament de Nantelme III de Billens, en date du 13 septembre 1299 — et analyse 635 actes répartis — je conserve ici la graphie du manuscrit — dans les chapitres suivants:

Les recognoissances (f^{os} 4-34).

Les Abbergementz, infeudations, accensement (f^{os} 34^{vo}-57^{vo}).

Venditions (f^{os} 58-116).

Gruyere [Testaments] (f^{os} 116^{vo}-126^{vo}).

Lectres de pronunciation (f^{os} 126^{vo}-136).

Les donations (f^{os} 136-140).

Quiclances (f^{os} 140^{vo}-144^{vo}).

Les Exchanges (f^o 145).

Contract de mariages (f^{os} 146-149^{vo}).

Les Reacheptz (f^{os} 149^{vo}-156).

Renovation de borgeries (f^{os} 156^{vo}-157).

Quiclances et remissives (f^{os} 157^{vo}-159).

Le quernet de plusieurs divers instruments (f^{os} 159^{vo}-169).

Quant à la raison pour laquelle le volume a fini par faire partie des archives de Challant, je crois qu'elle est facile à trouver: on sait que le dernier comte de Gruyère, Michel, avait une sœur, Françoise, qui épousa, avant 1540, Charles de Challant, baron de Châtelard, seigneur d'Attalens, Hennens, Billens et autres lieux². Ce sera sans doute

¹ Il existe aux Archives de l'Etat de Fribourg un cahier, coté Gruyères n^o 90, portant comme titre *Rodell und Inventarium der stucken, schriffen und brieffen die im Gryenser Kasten zu finden synndt* dressé à la fin du XVI^{me} siècle; mais il ne contient presque que des analyses d'actes postérieurs à 1500, et n'a par conséquent rien de commun avec notre manuscrit.

² Cf. *Manuel généalogique pour servir à l'histoire de la Suisse*, t. I, les dynastes, Zurich 1900-1908, p. 98, où sont mentionnés les extraits d'actes concernant ce personnage.

elle qui aura apporté cet inventaire, qui existait peut-être en plusieurs copies, dans la vallée d'Aoste.

Je mentionne ici les extraits que, durant mon court séjour à Châtillon, j'ai pu faire de l'inventaire en indiquant chaque fois en note si l'acte est connu ou non : on constatera ainsi que le manuscrit contient les analyses d'un nombre très considérable d'actes qu'on ne retrouve plus. Quant aux dates, supposant qu'elles étaient indiquées suivant le style de l'Annonciation, elles ont été indiquées d'après notre façon de compter.

Reconnaisances. — Ce chapitre, qui occupe les f^{os} 4 à 34, comprend 118 articles, dont une bonne partie se rapporte aux vignes possédées par les comtes dans les environs de Vevey et de St-Saphorin. Voici quelques extraits :

[1212, mai] Premièrement ung rolle de recognoissance a cause du Vanel et de Gissiney donné au moys de may l'an mil deux centz et douze [f^o 4] ¹.

[1341, 30 septembre] Recognoissance faite par noble Rolet de Vuisternens a noble Jehan consieigneur d'Aulbonne des pieces qui havoit au territoyre de Vuysternens, riere du Mugnat et de Treyfayes ; donné le dernier jour du moys de septembre l'an mil troys centz quarante ung [f^o 4^{vo}] ².

[1380, 27 février] Recognoissance d'une montagne appellée Porcheressiz, reconnue a Illustre seigneur Rod conte de Gruyere par Hugues Macellier, borgeois de Morat, soubz la cense annuelle de vingt cinq solz lausann., recehue par Egrege Anthoyne de Vuypens, not., datté du penultieme jour du moys de febvrier l'an mil troys centz septante neuf [f^o 4 v^{vo}] ³.

[1358, 31 octobre] Recognoissance faite par Falquet filz de feu Perrod Falquet de Viveys a noble et puissant François d'Oron d'une vigne size au territoyre de Plan jouxte ses limites, soubz la cense annuelle d'ung seytier de vin mesure de Vyveys, datté du mecredi avant feste Tous saintz mil troys centz cinquante huict [f^o 6] ⁴.

¹ Ce rouleau de reconnaissances n'existe plus.

² Cet acte ne se retrouve pas dans HISELY et GREMAUD, mais l'original existe aux AEF Romont n^o 7.,

³ Ce document est publié par HISELY et GREMAUD vol. 2, p. 517 ; l'original est aux AEF, Gruyères n^o 42.

⁴ Ne se retrouve pas dans HISELY et GREMAUD.

[1355] Item un grand rolle de parchemin escript des extraict de la recognoissance de la seigneurie du Vanel et du Geseney de l'an mil troys centz cinquante cinq [f^o 21^{vo}] ¹.

[s. d.] Item ung livre de recognoissances receu par Pierre Hugonier notaire et commissaire deputed au nom et pour la part de Dame Anthoine de Salins, dame de Vaul Grimaut et de Monservantz, relicte de feu magnifique Rod de Gruyere, a cause de la chatelenie dudict Monservantz, et contient huit vingts et quinze feuillet tant escript que non escript [f^o 28] ².

Abergements, inféodations et accensements. — Les 93 actes compris dans ce chapitre occupent les folios 34^{vo} à 57^{vo} de l'inventaire. En voici quelques-uns.

[1313, juin] Abbergement fait par Illustre seigneur Pierre conte de Gruyère a Jorand filz de feu Vulliemoz de La Joux de Monbovin et a Pierre dict Amiset filz de feu Bonhomme Chastillaz de Neyrevuyz, des joux, bois situés ³ pasturages et pasquier de la montaigne de Jamant par les boenes illec mises, et de certains aultres biens, sans signet manuel, sinyon seellees du seaulx dudict Magnifique seigneur Pierre conte de Gruyere; donné au moys de juing mil troys centz et treze [f^o 34^{vo}] ⁴.

[1437, 9 juillet] Item mes l'inféodation et investiture de la conté de Gruyere et de Monservans faicte a magnifique seigneur François conte de Gruyere par Illustre et puissant seigneur Amyé duc de Savoye, receue par egrege Anthoene Bollonyer, secretaire; dattée du neufviemme de julliet l'an mil quatre centz et trente sept [f^o 35] ⁵.

[1355], 27 juillet] Accensement fait a Jaquet Taverney, de Jongnie, par noble et puissant seigneur Aymé d'Oron, seigneur de Bossonens, de certains morsel de terre jouxte ses limites souz la cense annuelle de douzes deniers lausann., receu par Egrege Perrod Mayor de Granges, dattée du lundi appres feste Madelleyne l'an mil troys centz cinquante cinq [f^o 37^{vo}] ⁶.

¹ Ces extraits existent aux AEF, Gruyères n^o 279.

² C'est le terrier de Gruyères n^o 78, dont le proème est daté du 18 juin 1432, et qui contient en effet exactement VIII^{xx} XV feuillets.

³ C'est évidemment une erreur de lecture, probablement pour « siernes ».

⁴ Ne se trouve pas dans HISELY et GREMAUD.

⁵ Cet acte ne figure pas non plus dans HISELY et GREMAUD.

⁶ N'est pas mentionné dans HISELY et GREMAUD.

[1475, 16 juillet] Item mes une lettre par laquelle appart comment tous payssans du Gissiney ont fait le serment d'estre bons et loyal subjectz de Illustre seigneur Jehan conte de Gruyere en prenant sa pos[ess]ion au dit lieu, receu par Henry Joyer¹ not. de Géceney, datté du seziesme jour du moys de julliet l'an mil quatre centz septante cinq [f^o 54^{vo}]².

[1533, 3 septembre] Item une lectre d'accensement faicte par Illustre et puissant seigneur Jehan conte de Gruyere a Claude de la Bay alias Chavanes du Chastellard d'une maison avec ung curtil a la dicte maison contigue, sise au village de Grangectes, pour le pris et entraigé de quatre vingtz et dix florins de Savoye et soubz certeynes conditions en icelle contenue, receu par Gabriel Peyzard le tier jour du moys de septembre l'an mil cinq centz et trente trois [f^o 55^{vo}]³.

[1429, 2 août] Item une lettre d'affranchement faicte par Magnifique et puissant seigneur Humbert bastard de Savoye, seigneur de Corbières, aux hommes et habitantz de la vaulx de Charmey, lesquez estoient soubz la condition de main morte, receue par Johan Chorint not., le second jour du moys d'aoust l'an mil quatre centz vingt neuf [f^o 56^{vo}]⁴.

Ventes. — Ce chapitre, le plus long de tous, comprend 234 actes, analysés entre les f^{os} 58 et 114. J'en cite quelques-uns ici :

[1401, 1 juin] Vendition de cense faicte par Illustre seigneur Rod conte et seigneur de Gruyere a Henry de Vuysternans de la somme de dix livres et dix solz de cense pour le prix de sept vingtz livres de principal, receue par Pierre Frossar, datté du premier jour de juing l'an mil quatre centz et ung [f^o 58]⁵.

[1341, 24 février] Vendition faicte par les religieulx et tout

¹ Erreur du copiste, pour « Joner », donné par HISELY et GREMAUD t. 2, p. 93.

² Cf. HISELY et GREMAUD t. 2, p. 91, d'après l'original conservé aux ACV.

³ Ce document est publié en abrégé par HISELY et GREMAUD t. 2, p. 575, et l'original se trouve aux AEF, Romont n^o 54.

⁴ HISELY et GREMAUD ne mentionnent pas cet acte, qui est cité par M. PEISSARD *La seigneurie et le baillage de Corbières*, Arch. de la Soc. d'hist. du canton de Fribourg t. IX, p. 530, d'après un ms. des Archives de Charmey, liasse n^o 12 casier XXXIV.

⁵ Cet acte ne figure pas dans HISELY et GREMAUD.

le couvent de Saint Meroz de Lausanne a noble Vullieme de Billens de certains biens pour le pris de mille et trois centz livres, receue par egrege Aymé de Megeve not., datté du vingt quattieme jour du moys de febvrier l'an mil trois centz et quarante [f^o 59] ¹.

[1393, 1 novembre] Vendition et remessive faicte par Illustre seigneur Aimé conte de Savoye a magnifique seigneur Rod de Gruyere, seigneur de Monservens, et a Jehan de Balma, de la seigneurie d'Aubonne et de Coppet, pour le pris de quattorze mille florins, receue par Egrege Jehan de Serrata et Pierre Bochu not. et secretaires, datté du premier jour de novembre l'an mil trois centz nonante trois [f^o 61] ².

[1324], 31 mai] Vendition faicte par noble Girard seigneur de Charmey a magnifique seigneur Perrod de Gruyere, seigneur du Vanel, du chasteau de Charmey et de plussieurs aultres biens, pour le pris deux milles et deux centz livres bonnes, receu par venerable domp Pierre de... ³, curé de Corbières, datté du dernier jour de may l'an mil trois centz et vingt quatre [f^o 62] ⁴.

[1317, mars] Vendition faicte par Perrod filz de feu Pierre, Rod de Saint Germain et noble Nicolas Vallie et Jehan de Billens freres, filz de feu noble Rod de Billens, de demye muys de beault froment de cense pour le pris de douze livres bonnes, receue par egrege Girard Adeline not., datté au moys de mars l'an mil troys centz et seze [f^o 64^{vo}] ⁵.

[1336, janvier] Vendition faicte par venerable dompt Jehan de Saint Laurent et par Humbert son frere a noble Vullieme de Billens de certainnes vignes sises au vignobloz de Excublens, pour le pris de trois centz livres bonnes, receu par Ambroise de la Serra, datté du mois de janvier mil trois centz et trente cinq [f^o 70] ⁶.

¹ Ne figure pas dans HISELY et GREMAUD. Ce noble Vullieme de Billens peut être ou Guillaume III ou Guillaume V (P. DE ZURICH *Histoire et généalogie de la famille seigneuriale de Billens Annales fribourgeoises* vol. IX (1921), pp. 210 et 279).

² Cet acte est publié par HISELY et GREMAUD t. 1, p. 232; cf. aussi *id.*, p. 524.

³ En blanc dans le manuscrit. Il s'agit de Pierre de Hattemberg, cité de 1303 à 1348. (Cf. DELLION *Dictionnaire historique et statistique des paroisses catholiques du canton de Fribourg* t. IV, p. 316).

⁴ Cet acte n'est pas connu de HISELY et GREMAUD.

⁵ Ne figure pas dans HISELY et GREMAUD.

⁶ Comme plus haut, ce personnage appartenant à la famille de Billens peut être soit Guillaume III, soit Guillaume V. — Cet acte ne se trouve pas dans le recueil de HISELY et GREMAUD.

[1284, 23 février] Vendition faicte par Jacques de Ferlens a Rod de Billens de la tierce part de tout le diesme de Villard Sivi-rioux soubz le Gibloux, laquelle tierce part ledit vendeur avoit accoustumé de percevoir et recullir audit lieu, pour le pris de trente livres, datté du moys de febvrier, le lendemain de la saint Pierre en chaire, l'an mil deux centz huictante trois [f^o 75] ¹.

[1343, 7 août] Vendition faicte par Mermet de Vuysternens, donzel, et Agnes sa feme, faicte a messire Rod d'Oron, chevalier, seigneur d'Attalens, de plusieurs censes a eulx dhues en la paroisse de Vuysternens, pour le pris de centz et deux livres, receue par Pierre des Chavanes les Forz, septiesme jour du moys d'aoust l'an mil trois centz quarante trois [f^o 78^{vo}] ².

(A suivre.)

¹ Ce Rod de Billens est sans doute Rodolphe I^{er} (P. DE ZURICH *art. cit.* n^o 3, p. 156); mais l'auteur de la généalogie de la famille de Billens ne mentionne pas cet acte, que je ne puis, en effet, retrouver.

² Ne se trouve pas dans HISELY et GREMAUD.